

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS MINIÈRES ET INDUSTRIELLES (1911-1929), Paris

Holding créé par la [Banque Goudchaux](#)

Jules BERNARD (1864-1942), président
Président des Usines métallurgiques de la Basse-Loire. Voir [encadré](#).

CONSTITUTION

Société d'exploitations minières et industrielles
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 10 février 1911)

Au capital de 2 millions de francs (pouvant être porté à 5 millions), divisé en 20.000 actions de 100 francs. — Siège social à Paris, 41, rue de Provence. — Conseil : MM. J. Bernard, M. Goudchaux¹, M. Métayer², L. Bailly et L. Parent³. — Statuts déposés chez M^e Dufour, notaire à Paris et extrait publié dans les *Petites Affiches* du 10 février 1911,

PREFECTURE DE LA MAYENNE

AVIS

DEMANDE EN CONCESSION DE MINES

(*L'Avenir de la Mayenne*, 17 décembre 1911)

Par une pétition en date du 13 octobre 1911, régularisée le 2 novembre suivant, la Société anonyme d'exploitations minières et industrielles, dont le siège social est 41, rue de Provence, à Paris, 9^e arrondissement, agissant pour suite et diligence de M. Jules BERNARD, président de son conseil d'administration, sollicite une concession de mines de fer sur le territoire des communes de Châtelais, Bouillé-Ménars, Grugé-l'Hôpital, la Chapelle-Hullin, arrondissement de Segré, département de Maine-et-Loire, et des

¹ Mathieu Goudchaux (1880-1968) : banquier, président et administrateur délégué des Aciéries du Nord. Voir [encadré](#).

² Maurice Métayer (1869-1937) : professeur de métallurgie à l'École centrale, pionnier des mines de fer normandes, il fait carrière au sein du groupe Goudchaux. Administrateur et président du comité technique des Usines métallurgiques de la Basse-Loire. Voir [encadré](#).

³ Louis Parent, ancien ingénieur en chef des Chemins de fer de l'État français, à Paris, administrateur des [Usines métallurgiques du Hainaut](#).

communes de la Boissière, de Renazé, arrondissement de Château-Gontier, département de la Mayenne.

Cette concession serait limitée, ainsi qu'il suit :

Au Nord : Par une ligne droite partant du point A, angle sud-est du bâtiment principal nord de la ferme Les Masses, n° 87 du cadastre de la commune de Renazé (Mayenne), et aboutissant au point R, angle sud-ouest de la ferme La Guyonnais, n° 424 du cadastre de la commune de la Boissière (Mayenne).

À l'Est : Par une ligne droite partant du point B ci-dessus défini, et aboutissant au point C, angle nord-ouest de la ferme Les Faucherries, n° 134 du cadastre de la commune de Bouillé-Ménars (Maine-et-Loire).

Au Sud : Par une ligne droite partant du point C ci-dessus défini, et aboutissant au point D, angle est du bâtiment du milieu de la ferme La Fauvellerie, n° 255 du cadastre de la commune de la Chapelle-Hullin (Maine-et-Loire).

À l'Ouest : Par une ligne droite partant du point D ci-dessus défini, et aboutissant au point A de départ.

Les dites limites renfermant une étendue superficielle de huit kilomètres carrés, quatre-vingts hectares (880 hectares).

Le pétitionnaire offre aux propriétaires des terrains compris dans la concession demandée une redevance tréfoncière annuelle de 0 fr. 10 par hectare.

À la demande est annexé un plan en triple expédition, et sur une échelle de dix millimètres pour cent mètres, de la concession sollicitée.

La pétition et deux exemplaires du plan ont été adressés au Préfet de la Mayenne en vue de l'enquête légale.

Le PRÉFET du département de la Mayenne, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 21 avril 1810, modifiée par la loi du 27 juillet 1880,

et à un mois d'intervalle dans les journaux du département.

Il sera publié, dans les communes ci-dessus désignées, devant la porte de la maison commune et des églises, à la diligence des maires, à l'issue de l'office, un jour de dimanche, au moins une fois par mois, pendant la durée des affiches.

La pétition et les plans sont déposés à la Préfecture où le public pourra en prendre connaissance pendant la durée de l'enquête, en vue des oppositions et des demandes en concurrence auxquelles la demande actuelle pourrait donner lieu.

Laval, le 8 décembre 1911.

Le Préfet : E. ALLARD.

Société d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 8 juin 1918)

Cette Compagnie au capital de 4 millions, dont le siège social est à Paris, 3, rue Taitbout, est toujours dans l'ignorance de la situation dans laquelle se trouve ses entreprises belges, qui se composent de la Cimenterie du Hainaut et d'une participation dans la Société de Briquetage.

Ses autres exploitations, Cimenterie Basse-Loire et Fours à coke Basse-Loire, ont fonctionné normalement en 1917. Quant aux Charbonnages de Kent, dans laquelle elle a une participation, les travaux sont arrêtés depuis le début de la guerre, le gouvernement anglais ayant interdit la poursuite de toute entreprise qui n'est pas immédiatement productive.

La Compagnie a en portefeuille des actions d'un certain nombre de sociétés, qui ont obtenu des résultats divers au cours du dernier exercice. C'est ainsi que la Société des

Automobiles postales, qui réclame à l'État des indemnités et des relèvements de prix, sans avoir encore obtenu satisfaction, n'a point distribué de dividende.

[Participation dans l'[Omnium français d'électricité](#) : France, Grèce, Algérie, Tunisie]

L'Omnium français d'électricité a, au contraire, réparti une somme de 7 francs par action de 100 francs. Cette société a créé une importante filiale dans la Sarthe, dans le but d'utiliser des chutes de l'Huisne et elle s'est appliquée à développer des entreprises de labourage électrique, notamment dans la région de Meaux.

La Société Auxiliaire des Chemins de fer et de l'Industrie, inactive depuis le début des hostilités, est actuellement en pourparlers avec certaines compagnies de chemins de fer pour des commandes intéressantes.

[Participation dans l'[Entreprise de travaux publics de l'Ouest](#)]

Enfin, la Société d'Entreprises et de Travaux Publics de l'Ouest a pu mener à bonne fin, malgré des conditions d'approvisionnement en matériaux difficiles, les travaux dont elle avait annoncé la terminaison probable en 1917. Elle a entrepris, depuis, l'étude d'affaires nouvelles importantes dans des conditions qui ont de grandes chances d'aboutir.

La Société d'exploitations minières et industrielles, comme on le sait, a pour président M. Jules Bernard, président du conseil d'administration de la Société des [Usines métallurgiques de la Basse-Loire](#).

Son conseil comprend en outre : MM. Mathieu Goudchaux, administrateur des Forges et aciéries du Nord et de l'Est, administrateur délégué des [Usines métallurgiques du Hainaut](#) ; Alfred Fournier, conseiller d'État honoraire ; Georges Lehmann⁴, ingénieur des Arts et Manufactures ; Maurice Métayer, professeur de métallurgie à l'École Centrale des Arts et Manufactures, administrateur des Mines de fer de Segré ; Eudore Progneaux, ingénieur, administrateur des Usines métallurgiques de la Basse-Loire.

Société d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 25 juin 1918)

Le dividende 1917 a été fixé à 6 francs par action.

Exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 8 juin 1919)

Les comptes présentés à l'assemblée ont fait ressortir un bénéfice brut de 454.221 francs ; les bénéfices nets s'élèvent à 297.511 fr. Le dividende voté est de 6 francs.

Rappelons que cette société dont le siège est à Paris, 3, rue Taitbout, exploite la cimenterie du Hainaut, celle de la Basse-Loire, les fours à coke de la Basse-Loire Elle a une participation dans les charbonnages de Kent et dans la Société de briquetage.

La Société d'exploitations minières et industrielles est présidée par M. Jules Bernard, président du conseil d'administration de la Société des usines métallurgiques de la Basse-Loire.

⁴ Georges Lehmann : fils d'Albert Lehmann et de Caroline Kulp. Frère de Jeanne Lehmann, mariée à Jules Bernard. Ingénieur E.C.P., administrateur de l'Auxiliaire des chemins de fer et de l'industrie, de l'E.T.P.O., de la Société parisienne de banque...

Société d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 21 novembre 1919)

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 19 novembre, a approuvé l'augmentation du capital de 4 à 6 millions par l'émission de 20.000 actions nouvelles de 100 francs.

Rappelons que le conseil d'administration comprend : MM. Jules Bernard et E. Progneaux, des Usines métallurgiques de la Basse-Loire, Mathieu Goudchaux, des Forges et aciéries du Nord et de l'Est ; Maurice Métayer, des Mines de fer de Segré.

Société d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 6 décembre 1919)

L'assemblée extraordinaire du 19 novembre a voté l'augmentation du capital de 4 à 6 millions par l'émission, à 115 fr., de 20.000 actions nouvelles de 100 fr. réservées aux anciens actionnaires à raison d'une nouvelle pour deux anciennes. Une émission d'obligations jusqu'à concurrence de 6 millions a été également décidée.

Cette augmentation de capital a pour but de permettre le développement des affaires de la société, notamment d'accroître dans de notables proportions la capacité de production de la cimenterie de Trignac et de faciliter l'extension de l'entreprise de location de matériel roulant qui constitue une nouvelle branche d'activité de la société.

Société d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 4 mai 1920)

L'assemblée ordinaire, tenue le 30 avril, sous la présidence de M. Jules Bernard, président des Usines métallurgiques de la Basse-Loire, a approuvé les comptes de 1919 se soldant par un bénéfice net de 543.655 fr., supérieur non seulement à celui de 1918, mais encore à ceux obtenus avant la guerre, bien que les installations de Couillet, en Belgique, n'aient pas encore repris intégralement leur activité. Le dividende de 12 fr. brut sera mis en paiement le 15 courant.

M. Fournier, administrateur sortant, a été réélu.

Le rapport du conseil rappelle que la société, constituée en 1911, atteignait à peine son développement normal quand la guerre a éclaté, la privant de ses installations en pays envahis. Actuellement, l'entreprise est en possession de toutes ses exploitations qui sont en pleine activité. Le conseil envisage un nouveau développement des installations de la cimenterie et des fours à coke de Trignac, exploités en association avec la Basse-Loire. La participation dans la Société de Briquetage de Couillet reste évaluée aux cours de 1914, alors que les dommages subis ont été peu importants et que la remise en marche des exploitations s'est effectuée dans de bonnes conditions. La branche « Location de matériel de transports » donne des résultats très rémunérateurs.

Quant aux autres participations : Omnium français d'électricité, Travaux publics de l'Ouest, Automobiles Postales, Charbonnages du Kent, les deux premières ont distribué des dividendes rémunérateurs ; les deux autres sont en bonne voie.

(*La Journée industrielle*, 22 juin 1921)

Les actionnaires de cette société, dont le siège est à Paris, 26, rue des Clichy, se sont réunis hier en assemblée ordinaire.

Le bénéfice net de l'exercice 1920 s'est élevé à 950.386 fr. contre 543.655 fr. l'an dernier.

L'assemblée a décidé de fixer le dividende à 13 fr. par action (au lieu de 12 fr. en 1919), et de reporter à nouveau la somme de 194.264 francs.

En ce qui concerne le matériel de transport, le rapport signale que la société continue à développer cette branche de son activité qui consiste dans l'acquisition de matériel roulant et dans la location et location-vente à différentes industries.

Le rapport donne, en outre, quelques renseignements sur le développement des entreprises auxquelles la société est intéressée :

Aux Usines métallurgiques de la Basse-Loire, l'exploitation des fours à coke a continué à donner des résultats appréciables.

L'Omnium français d'électricité assure l'éclairage et la distribution d'énergie électrique de 161 villes ou communes. Le dividende de l'exercice 1919 1920 a été de 8 fr. par titre.

En ce qui concerne l'Entreprise de travaux publics de l'Ouest, au cours de l'exercice 1920, cette société a porté son capital de 1.300.000 fr. à 3 millions. Ses affaires ont continué à se développer d'une manière satisfaisante. Elle a obtenu d'importants travaux à exécuter, notamment la construction du port de pêche de Lorient et l'agrandissement du port de commerce de Saint-Malo. En outre elle a équipé une carrière à Saint-Gildas-des-Bois (Loire Inférieure), en vue de l'exécution de marchés passés avec les services vicinaux pour la fourniture de matériaux destinés à l'entretien des routes de la région.

Enfin, après étude, le conseil de la Société Anonyme d'Exploitations Minières et Industrielles a jugé opportun de prendre le contrôle de la Société coopérative des produits industriels au capital de 1 million, par l'acquisition de la majorité des parts. Cette société exploite une cimenteriez de laitier à Couillet (Belgique) dans d'excellentes conditions.

L'assemblée a réélu M. Georges Lehmann, administrateur sortant et ratifié la nomination en qualité d'administrateur, de M. Paul Dumat.

EXPLOITATIONS MINIERES ET INDUSTRIELLES

(*Le Journal des finances*, 21 juillet 1922)

L'assemblée a approuvé les comptes du dernier exercice, se soldant par un bénéfice de 117.545 fr. Le solde disponible, s'élevant à 311.810 fr., a été reporté à nouveau.

Exploitations minières et industrielles

(*La Journée industrielle*, 22 décembre 1922)

L'assemblée ordinaire de cette société a eu lieu récemment. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1921-1922, qui se soldent par un bénéfice brut de 279.042 fr., au lieu de 1 million 207.619 fr. en 1920 et par un bénéfice net de 117.545 fr., contre 950.386 fr. Le dividende distribué pour l'exercice antérieur avait été de 13 francs.

Cette diminution a pour cause principale la régression sensible des résultats enregistrés par les fours à coke de la Basse-Loire. La crise de la métallurgie n'a permis

d'entretenir les hauts fourneaux qu'en marche très réduite pendant la majeure partie de l'année. En outre, la société n'a pu réaliser de bénéfices dans la branche transports en raison du marasme qui y règne ; elle a même amorti son matériel avec la réserve extraordinaire de 387.500 fr. figurant au précédent bilan.

Le rapport donne quelques détails sur les entreprises dans lesquelles la société est intéressée.

La Société coopérative de produits industriels a pu, malgré la crise, avec les résultats de l'année et les reports antérieurs, donner un dividende égal à celui de son premier exercice et représentant 10 % du capital.

L'Omnium français d'électricité a achevé le réseau de distribution d'énergie électrique de la ville de Chartres, exécuté d'importants travaux pour diverses sociétés, et construit les réseaux de distribution intérieure de Langres, Dinan et de nombreuses communes de moindre importance. La situation financière générale n'a pas permis la distribution d'un dividende.

La Compagnie générale des automobiles postales a vu la fin de son litige avec l'état. Elle a distribué un dividende de 32 fr. net par action.

L'Entreprise de travaux publics de l'Ouest a poursuivi l'exécution de travaux de dragages et enrochements dans le port de Lorient. Le chantier pour l'exécution des travaux d'amélioration du port de Saint-Malo a été établi et pourvu d'un gros matériel. Un dividende de 10 % a été distribué.

L'Auxiliaire des Chemins de fer et de l'industrie a obtenu d'excellents résultats dans les essais auxquels se sont livrées plusieurs compagnies de chemins de fer françaises et étrangères de ses appareils d'alimentation à très haute température pour chaudières de locomotives et chaudières industrielles. Une filiale a été constituée en Belgique pour l'application des appareils aux locomotives de l'État belge.

Exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 17 juin 1923)

Les comptes de l'exercice 1922, qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 27 juin, font ressortir un bénéfice net de 20.653 fr. Avec le report antérieur de 306.932 fr., le solde disponible s'élève à 326.585 fr. ; le conseil proposera de porter ces bénéfices au crédit d'un compte de réserve pour amortissements.

La situation au 31 décembre 1922 se résume comme suit :

Actif : immobilisations, 4.946.751 fr. ; portefeuille, titres et participations, 2.177.435 fr. ; caisse et banques, 4.527.536 fr. ; effets à recevoir, 35.665 fr. ; débiteurs divers, 1.172.976 fr.

Passif : capital, 6 millions ; réserve légale, 153.476 fr. ; réserve spéciale, 50.000 fr. ; provision pour charges diverses, 98.170 fr. ; coupons échus et non présentés, 6.573 fr. ; créditeurs divers, 6.225.860 fr.

Exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 28 juin 1923)

L'assemblée ordinaire a eu lieu hier au siège social 25, rue de Clichy ; elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre dernier dont les résultats bénéficiaires présentent un solde net de 20.653 fr. 09. À ce solde s'ajoute le montant des reports antérieurs s'élevant à 306.932 fr. 65, soit un total de 326.585 fr. 74. Après déduction

de la réserve légale, la somme de 325.533 fr. 09 a été portée au Passif à un compte de réserve pour amortissements.

M. Maurice Métayer a été réélu administrateur.

Société d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 26 juin 1924)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, au siège, à Paris, 25, rue de Clichy, sous la présidence de M. Jules Bernard, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923, faisant ressortir un solde débiteur de 1.441.169 fr. 77.

Les bénéfices bruts de l'exercice se sont élevés à 360.581 fr. 29. Les frais généraux ont atteint 122.582 fr. 14. Au débit du compte de profits et pertes figurent également pour 1 million 679.168 fr. 92 d'amortissements, dont 1 million pour amortissements divers sur l'avoir social et le reste pour dépréciation du matériel roulant.

Annuaire industriel, 1925 :

EXPLOITATIONS MINIÈRES et INDUSTRIELLES (Soc. an. d'), 25, r. de Clichy, Paris, 9^e. T. Gut. 08-60 à 08-63 ; Inter 787. Cap. de 6.000.000 de francs.

Location, vente de matériel roulant de chemins de fer, wagons-citernes, wagons-foudres (20.47185).

Société d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 17 juin 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue le 15 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1925, faisant ressortir, après 250.000 fr. d'amortissements, une perte de 152.200 fr., qui porte le déficit total de la société à 1.924.059 francs.

Annuaire industriel, 1938 [données périmés depuis 1927] :

EXPLOITATIONS MINIÈRES et INDUSTRIELLES (Soc. an. d'), 48, r. des Petits-Champs, Paris, 2^e. T. Gut. 83-55 à 83-57. Cap. 6.000.000 fr. — Cons. d'adm. : Prés. et adm. dél. : M. J. Bernard ; Adm. dél. : M. M. Goudchaux ; Adm. : M. M[aurice] Métayer.

Location, vente de matériel roulant de chemins de fer, wagons-citernes, wagons-foudres (20-47185).

Société d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 25 mai 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue le 23 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1926 se soldant par un déficit de 3.565 francs.

Société d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 20 juin 1928)

L'assemblée, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1927 se soldant par un bénéfice de 104.248 fr. ramenant à 1.823.381 fr. le solde déficitaire antérieur.

L'assemblée a donné *quitus* de leur gestion à MM. Lehmann et Progneaux, administrateurs démissionnaires.

Société anonyme d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 22 mars 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a décidé d'accepter la proposition de fusion de la société avec la Société financière d'exploitations industrielles, par voie absorption par cette dernière, opération qui s'effectuera au moyen de l'échange de deux actions Exploitations Minières contre une action Financière d'Exploitations Industrielles.

L'assemblée a également décidé la dissolution anticipée de la société en cas de réalisation de la fusion et a nommé des liquidateurs.

Société anonyme d'exploitations minières et industrielles
(*La Journée industrielle*, 22 et 29 mars 1929)
(*La Journée industrielle*, 13 avril 1929 : approbation des comptes)

Les comptes de l'exercice 1928 se soldent par un bénéfice net de 490.544 fr. 20. contre 104.243 francs, qui fera affecté à l'amortissement des pertes des exercices précédents, soit 1.823.381 francs 54, ainsi ramenées à 1.332.837 fr. 28.

1929 : Absorption par la [Financière d'Exploitations industrielles](#).